





2026/36

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GENISSAC (GIRONDE)**

<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>7 AVRIL 2026</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 13 AVRIL A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire.</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>7 AVRIL 2026</p>	<p>Étaient présents :</p> <p>Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, M. BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, M. LELEU Pascal, Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. CHAPUS Benoît-Joseph, M. LAPORTE Francis, Madame PALLUET Laurence, Madame SELIMBAYE LATCHIMY Yolen, Madame SATGÉ Daphné, Madame L'HOMME Céline, Monsieur ESNAULT Jean-François, Madame PEETERS Stéphanie, M. CARTEYRON Étienne, M. ROTA Alexis</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 15</p> <p>VOTANTS : 18</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<p>Pouvoirs :</p> <p>Madame SELIMBAYE LATCHIMY Yolen donne pouvoir à M. ROTA Alexis M. LANSARD RUIZ Pierre donne pouvoir à Madame L'HOMME Céline Madame BLIMON Rachel donne pouvoir à Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline</p>
<p>OBJET : Détermination de l'affectation du résultat de la Commune de l'exercice 2025</p>	<p>Absent excusé : M. LENNE Frédéric</p> <p>M. BAGGIO Jean-Marie a été élu Secrétaire de séance.</p> <p>Après avoir constaté la conformité des résultats avec le Comptable, les résultats de l'exécution du budget de la Commune en 2024 font ressortir un excédent de la section de fonctionnement de 476 641,41 €.</p> <p>Le virement de la section de fonctionnement inscrit au budget ne fait l'objet d'une exécution qu'après constatation du résultat apparaissant au CFU :</p>

<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>7 AVRIL 2026</p>	<p>Conformément aux dispositions de l'article L 2311-5 du Code général des collectivités territoriales, Madame le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 du budget principal de la Commune :</p> <p>- en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement,</p> <p>- le solde soit en report à nouveau, soit en dotation complémentaire de la section d'investissement.</p>																
<p>DATE D’AFFICHAGE</p> <p>7 AVRIL 2026</p>	<p>Madame le Maire rappelle que le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 présente les résultats suivants :</p>																
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 15</p> <p>VOTANTS : 18</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<table border="0"> <tr> <td>* un excédent de fonctionnement de 2025 :</td> <td>189 904,65 €</td> </tr> <tr> <td>* un excédent reporté de 2024 :</td> <td>286 736,76 €</td> </tr> <tr> <td>* un excédent de fonctionnement cumulé de :</td> <td>476 641,41 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> </td> </tr> <tr> <td>* un déficit d'investissement cumulé de 2025 :</td> <td>554 672,33 €</td> </tr> <tr> <td>Dépenses d'investissement engagées non mandatées :</td> <td>67 848,00 €</td> </tr> <tr> <td>Recettes d'investissement restant à réaliser :</td> <td>635 129,00 €</td> </tr> <tr> <td>* un solde restes à réaliser 2025 :</td> <td>+ 567 281,00 €</td> </tr> </table> <p>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <p>- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :</p>	* un excédent de fonctionnement de 2025 :	189 904,65 €	* un excédent reporté de 2024 :	286 736,76 €	* un excédent de fonctionnement cumulé de :	476 641,41 €			* un déficit d'investissement cumulé de 2025 :	554 672,33 €	Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	67 848,00 €	Recettes d'investissement restant à réaliser :	635 129,00 €	* un solde restes à réaliser 2025 :	+ 567 281,00 €
* un excédent de fonctionnement de 2025 :	189 904,65 €																
* un excédent reporté de 2024 :	286 736,76 €																
* un excédent de fonctionnement cumulé de :	476 641,41 €																
* un déficit d'investissement cumulé de 2025 :	554 672,33 €																
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	67 848,00 €																
Recettes d'investissement restant à réaliser :	635 129,00 €																
* un solde restes à réaliser 2025 :	+ 567 281,00 €																
<p>OBJET : Détermination de l'affectation du résultat de la Commune de l'exercice 2025</p>	<p>Résultat d'exploitation au 31/12/2025 - Excédent : 476 641,41 €</p> <p>Résultat reporté en fonctionnement (R/002) - Excédent de fonctionnement : 476 641,41 €</p> <p>Résultat d'investissement reporté (D/001) - Déficit d'investissement : 554 672,33 €</p> <p>Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.</p> <p>Le Maire,</p>  <p>Émeline BOURDAT BRISSEAU</p> <p>Le Secrétaire de séance,</p>  <p>Jean-Marie BAGGIO</p>																

